

Procédure d'une demande de dérogation

1. Un parent ou un tuteur légal du joueur remplit et remet le formulaire à l'AUM au plus tard le jour du début des inscriptions de l'activité. Adresse d'envoi : junior@montrealultimate.ca
2. L'AUM valide les informations et l'éligibilité du joueur à demander une dérogation.
3. L'AUM contacte l'entraîneur junior du plus haut niveau joué par le joueur pour obtenir les informations requises à l'endos du formulaire de dérogation.
4. L'AUM contacte le parent ou tuteur légal du joueur pour expliquer les risques de jouer au ultimate au niveau adulte comparé à un niveau junior.
5. L'AUM délibère, selon les informations reçues, pour autoriser ou refuser la demande de dérogation.
6. L'AUM informe le parent ou tuteur légal de la décision.
(Ce processus doit se faire en 2 semaines ou moins.)

Merci de votre collaboration à encadrer et développer l'ultimate junior.

Exemption request procedures

1. Parent or legal guardian fills out and submits the exemption request form to the AUM at the latest on the first day of registration of the activity. Send requests to: junior@montrealultimate.ca
2. The AUM validates the information and eligibility of the request for exemption.
3. The AUM contacts the coach of the highest level team the player was a part of.
4. The AUM contacts the parent or legal guardian to explain the risks of adult ultimate in comparison to junior level ultimate.
5. The AUM debates on the outcome of the request according to the information received.
6. The AUM informs the parent or legal guardian of the decision
(This process will be completed in 2 week or less)

Thank you for your cooperation in structuring and developing junior ultimate.